

II

*Le Haut Commissaire Suppléant de l'Inde
au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

HAUT COMMISSARIAT DE L'INDE

OTTAWA, le 26 janvier 1951.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 26 janvier 1951, par laquelle vous me faites connaître que le Gouvernement du Canada propose de conclure avec le Gouvernement de l'Inde un accord concernant l'entrée au Canada de citoyens de l'Inde désireux de s'y établir.

Les dispositions énoncées dans votre note rencontrent l'agrément du Gouvernement de l'Inde et je suis autorisé à vous confirmer que votre note et notre réponse constituent entre les deux Gouvernements un accord auquel l'un ou l'autre Gouvernement pourra mettre fin sur préavis de six mois.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

P. K. BANERJEE

*Haut Commissaire suppléant de
l'Inde.*

COMPENSATION OF EXCHANGE
INTERESTS IN NATIONALIZED BANKS
AND ELECTRICITY SUPPLIES
IN FRANCE

Treaty between Canada
and France

Signed at Paris on January 26, 1951

In force January 26, 1951

RENARD CLOUTIER, C.M.A., C.A., B.A.
Sole Agent for the Government of Canada
at Ottawa, Ontario